

Description de l'offre :

Chargé de cours – Formations de base SPORT

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique du sport, pour dispenser aux aspirants des cadres de base le module « entraînement physique et mental ».

Grade minimum requis pour la fonction : aucun

Conditions requises pour la fonction

- **Disposer d'une bonne condition physique de base**
- **Etre bachelier ou licencié en éducation physique et sportive ou être détenteur du brevet moniteur ou aide-moniteur de l'IRMEP**
- **Plus-value :**
 - **Etre détenteur des brevets des formations :**
 - **BSSA (Brevet Supérieur Sauveteur Aquatique)**
 - **Moniteur Spécialiste Maîtrise de la violence avec et/ou sans arme**
 - **Avoir des connaissances en orientation**

Au-delà de la sélection sur base des dossiers communiqués*, il s'agira pour les candidats de réussir :

- **l'épreuve physique (LUC Léger – palier à atteindre : 8)**
- **l'examen écrit de recrutement**
- **la mini-leçon de 50 minutes**

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière d'entraînement physique et mental.

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme
- **respecter les consignes spécifiques aux cours pratiques de sport (principes de sécurité)**

Compétences techniques

Avoir une maîtrise théorique :

- **des principes d'entraînement (structure d'une leçon)**
- **des thématiques suivantes :**
 - **course à pieds ;**
 - **piste d'obstacles (parcours fonctionnel) ;**
 - **musculature ;**
 - **natation (sauvetage) ;**
 - **équilibre, coordination et force.**

Avoir une maîtrise pratique :

- **Dans le respect des principes d'entraînement, être capable de concevoir et mettre en œuvre, en lien avec l'objectif de leçon :**
 - une préparation physique générale et spécifique ;
 - un corps de leçon ;
 - une clôture de cours.
- **En cas de non possession du brevet BSSA (Brevet Supérieur Sauveteur Aquatique), s'engager à suivre cette formation**
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes
- Etre apte à travailler de manière collaborante et se montrer communicatif avec les différents acteurs de la formation.

Prérequis :

/

***(Pré)Sélection :** La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que :

- la disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- l'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- l'expérience (fonction spécifique)
- la complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 05/02/2020

Date limite : 04/03/2020